

# Programme

9h – 9h30 \ \ Allocutions d'ouverture

**Ch. GARRIGOU** \ \ Présidente de l'Association Ancre-Psy

**F. CAROLI** \ \ Président d'honneur Ancre psy

**Le matin** de 9h30 à 13h

**E. PÉCHILLON** \ \ juriste spécialisé en psychiatrie, Professeur des Universités, Université Bretagne Sud, « CONSENTEMENT ET DROIT DE LA PSYCHIATRIE : UN FRAGILE ÉQUILIBRE »

**G. FRAISSE** \ \ philosophe, Directrice de recherche émérite au CNRS « ACCORD ET CONSENTEMENT »

**J-L SENON** \ \ psychiatre, Professeur des Universités, CH H. Laborit Poitiers. « LA CLINIQUE DU CONSENTEMENT »

*Déjeuner libre*

**L'après-midi** de 14h à 17h

**B. LACHAUX** \ \ psychiatre CH Paul Guiraud, Président de la Conférence régionale des Présidents de CME de l'Île de France « LE CONSENTEMENT : DU FORMALISME JURIDIQUE À LA RÉALITÉ CLINIQUE »

**J-P. ROSENCZVEIG** \ \ ancien Président du Tribunal pour enfants de Bobigny, enseignant Master II de Nanterre « UN ENFANT PEUT-IL CONSENTIR À UNE RELATION SEXUELLE AVEC UN ADULTE ? »

**S. SOLTANI** \ \ pédopsychiatre EPSAN Brumath, expert près de la Cour d'Appel de Colmar « ET POURTANT... ILS CONSENTENT... »

**T. GALLARDA** \ \ psychiatre de l'adulte âgé, pôle 16, CH Sainte-Anne, GHT Paris Psychiatrie et Neurosciences « DU CONSENTEMENT EN PRATIQUE GÉRONTOPSYCHIATRIQUE »

**CLOTURE DE LA JOURNÉE** \ \ 17h30

# Le consentement :



Paris,  
le vendredi  
16 novembre  
2018

CENTRE HOSPITALIER  
SAINTE-ANNE, PARIS  
Amphithéâtre Garcin  
métro Glacière

Association Nationale  
pour la Clinique,  
la Recherche  
et l'Enseignement  
en Psychiatrie

**LIEU** \ \ CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE- PARIS - Amphithéâtre Garcin,  
1 Rue Cabanis, 75014 Paris, métro Glacière.

**INSCRIPTIONS** \ \ Secrétariat du Dr Jean FERRANDI, Pôle 94G15  
Groupe Hospitalier Paul GUIRAUD, 54 avenue de la République, 94800 VILLEJUIF \ \  
Tél : 01 42 11 71 23 - Fax : 01 42 11 71 72  
SECRÉTARIAT \ \ marylene.ciranynegrus@gh-paulguiraud.fr

**TARIFS** \ \ 100 €, assistants 50 €, à régler par chèque à l'ordre d'ANCRE PSY  
et à joindre avec le bulletin d'inscription, gratuit pour les internes sur inscription.

Ancre-Psy, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 55134 75  
auprès du préfet de région Ile-de-France

COMITE D'ORGANISATION \ \ A. Bernier, MC Cabié, F. Caroli, M. Duranton,  
J. Ferrandi, B. Garnier, Ch. Garrigou, Ch. Lajugie, A. Poli, H. Rahioui, S. Soltani,  
M. Triantafyllou, D. Vabre.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, Prénom .....

Adresse .....

Fonction .....

Tél.....

eMail .....

Prise en charge individuelle

Formation continue

## Argumentaire

Accepter, acquiescer, admettre, agréer... quelle position pouvons-nous prendre ?  
Nous avançons tous sur une ligne de crête entre désirs et renoncements avec de  
nécessaires compromis pour surmonter les obstacles et pouvoir avancer.  
Peut-on dire que consentir à une proposition est davantage que l'accepter  
passivement mais moins qu'y adhérer ? Ou que consentir est adhérer ? Cela  
présuppose toujours un choix libre et éclairé.

Le consentement semble une affaire de texte et de contexte. Qu'a-t-on dit ? Qu'a-  
t-on manifesté à l'autre pour emporter son consentement ? Qu'en a-t-il compris ?  
Le consentement ne doit participer d'aucune forme de pression, de contrainte,  
de menace ou de représailles ; il convient donc d'être particulièrement vigilant  
dans les lieux de privation de liberté.

De plus, le consentement peut aussi évoluer avec le temps.

Notre journée se propose de définir ce concept de consentement, interrogeant plus  
particulièrement, mais pas seulement, le juriste, le philosophe, le magistrat,  
le médecin...

Dans le champ juridique, ce sont l'autonomie et la dignité de chaque individu  
qui sont mises en avant.

Du côté de la philosophie, la question de la liberté occupe une place majeure ainsi  
que celle des conditions nécessaires à son expression.

Au quotidien, en médecine, le recueil du consentement de la personne aux soins qui  
lui sont proposés, la recherche de l'alliance thérapeutique, ainsi que la préservation  
de la dignité de la personne, sont des préoccupations majeures, en particulier en  
psychiatrie où le sujet peut être atteint dans sa capacité psychique même à consentir.  
La nature du consentement, sa fiabilité, sa permanence dans le temps doivent être  
prises en considération.

Au-delà du champ soignant, la question du consentement est particulièrement  
d'actualité et suscite bien des interrogations dans des dimensions variées  
et multiples de la vie en société. On peut citer plus spécifiquement la question  
du consentement à l'acte sexuel entre adultes, avec un mineur, consentement  
de la personne âgée, par exemple pour des décisions concernant son avenir...  
Ce sont ces divers aspects que nous proposons d'éclairer à partir d'approches  
différentes qui viennent interroger au-delà de la problématique du consentement,  
la question du "vivre ensemble".